

INFORMATION SUR LE RAEP - Ville de BORDEAUX



Édité le 20 février 2020

Mail à : Bulletins Bordeaux et Nouvelle-Aquitaine

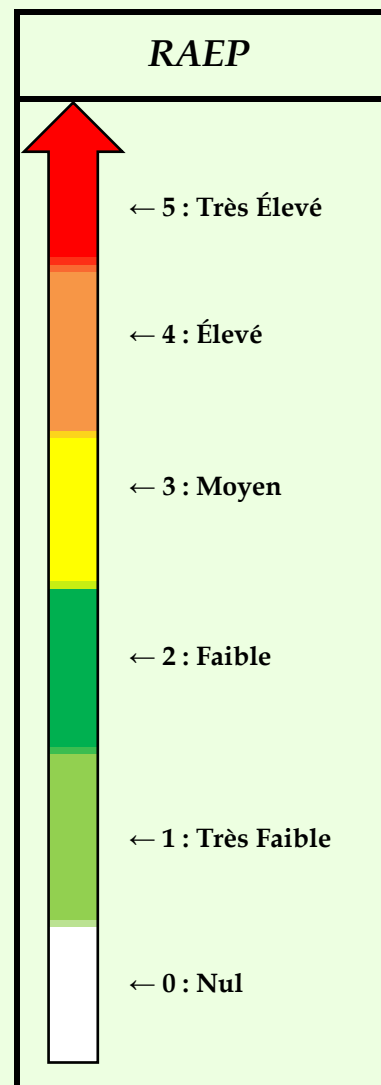
Données que sur 5 jours

	DÉSIGNATION	QUANTITE	RAEP	EVOLUTION
Taxon dominant :	Aulne	240	3	0
Taxons Secondaires :	Cyprès	154	3	0
	Frêne	48	1	0
	Pin	16	0	0
	TOTAUX POLLENS	502		

RAEP Global :

3

(Risque d'Allergie lié à l'Exposition aux Pollens)



Commentaire : attention aux pollens de cyprès et d'aulne qui seront responsables d'un risque d'allergie de niveau moyen et seront en augmentation en cette fin février lorsque le temps sera doux et ensoleillé. Les allergiques devront aussi se méfier des pollens de frêne même si le risque d'allergie est plus faible.

Analyses réalisées à l'aide de l'ARS d'Aquitaine-délégation territoriale de Gironde

RESEAU NATIONAL DE SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE

Tél : 33 (0)4 74 26 19 48 - Fax : 33 (0)4 74 26 16 33
E-mail : rnsa@rnsa.fr - Site : www.pollens.fr